



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-eau-le-nucleaire-le-solaire-et>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°36 > **L'eau, le nucléaire, le solaire et la Libye...**

1er octobre 2007

L'eau, le nucléaire, le solaire et la Libye...

La planète bleue ne manque pas d'eau puisque 71 % de sa surface est immergée. Mais c'est d'eau douce dont l'humanité a besoin. Toute pénurie est un problème que connaissent beaucoup de pays. Et parmi eux : la Libye. La mer est salée. Il suffit de lui retirer le sel.

La Libye dispose déjà d'une trentaine d'usines de dessalement. Une de plus, pourquoi pas ?

S'il est un pays ensoleillé, c'est bien la Libye.

Alors pourquoi choisir l'énergie nucléaire pour alimenter cette usine ? Est-ce bien raisonnable pour la France de prendre la responsabilité commerciale de cette vente ? Les réacteurs de troisième génération tels que celui que la France propose à la Libye utilisent l'uranium-235 dont les réserves sont très limitées. Alors si cette énergie doit être choisie, ne faudrait-il pas que ce soit pour des pays sans soleil ?

Les centrales nucléaires sont potentiellement plus dangereuses que tout autre mode de production d'énergie donc la sécurité doit être au top niveau. Pour l'atteindre, il faut une construction résistante à tous les risques identifiés ; le personnel doit bénéficier d'une formation sans faille. Et sur ces exigences se greffe le spectre du terrorisme. Même si l'édifice est d'une solidité à toute épreuve, si le personnel est hautement qualifié, le risque du terrorisme est à craindre, outre celui d'une guerre. Les Libyens sont-ils consultés et prêts à prendre ce risque ?

La réponse a son importance.

Il y a moyen de faire autrement

Parce que les centrales de dessalement existantes fonctionnent à partir d'énergies fossiles (ce qu'il faut dorénavant éviter), l'énergie de remplacement n'impose pas le recours au nucléaire.

Surtout en Libye. La place n'y manque pas pour installer une centrale solaire photovoltaïque ou heliothermodynamique ! Il existe de par le monde des centrales solaires opérationnelles, en Californie par exemple. Pourquoi pas en Libye ? Non seulement la France pourrait vendre une technologie de production d'énergie sans risque, mais elle pourrait aussi vendre un procédé de dessalement moins vorace en énergie.

Deux procédés se partagent actuellement le marché du dessalement thermique. Le plus répandu est

la distillation multistage qui donne de l'eau pure après plusieurs opérations de chauffe, de vaporisation et de condensation. L'autre procédé, dit de l'osmose inverse, nécessite de filtrer et désinfecter l'eau avant de lui appliquer une pression suffisante pour la faire passer à travers une membrane ne laissant passer que les molécules d'eau.

Nouveau procédé primé

Un nouveau procédé mis au point par le Laboratoire des sciences du génie chimique (LSGC) de Nancy évite un gâchis thermique. Et l'invention ne demande pas d'être un expert en assemblage, si bien que des emplois locaux seraient créés. L'initiatrice de ce procédé, Viviane Renaudin, a reçu le Grand Prix pour l'innovation de la fondation Altran, remis par Frederico Mayor, directeur général de l'Organisation des Nations unies et de Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, Haut conseiller pour l'eau au programme de l'ONU pour l'environnement. Construire l'usine de dessalement - utilisant ce procédé moderne - à proximité d'une centrale de production d'énergie solaire serait l'idéal.

Le Réseau ouvert sur l'international

Pour toute information ou actions importantes concernant l'international, merci de prendre contact avec notre Chargé des relations internationales : André LARIVIERE

andre.lariviere@sortirdunucleaire.fr

Tel. 04 71 76 36 40

Hubert Reeves - Astrophysicien

Source : Le Journal de Montreal - Environnement 07/08/2007